



SECRETARIA GENERALIS  
SYNODI

Bureau de Presse

E-mail: [media@synod.va](mailto:media@synod.va)  
Tel.: (+39) 06 698.84324/84821  
<https://www.synod.va>  
<https://www.synodresources.org>  
<https://www.prayforthesynod.va>

## Communiqué de presse

### Début des travaux pour l'*Instrumentum laboris* 2

Réunion de discernement des théologiens

Cité du Vatican, 05 juin 2024

***Une vingtaine de théologiens du monde entier sont arrivés à Rome pour commencer à travailler sur l'Instrumentum laboris pour la Deuxième Session de la XVI<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques.***

Avec le document [Vers octobre 2024](#) envoyé en décembre dernier à tous les évêques du monde, la Secrétairerie Générale du Synode a demandé aux Églises locales et aux groupes d'Églises d'approfondir certains aspects du [Rapport de Synthèse](#) qui sont fondamentaux pour le thème du Synode, à partir d'une question directrice de tout le processus synodal : « **COMMENT être une Église synodale en mission ?** »

Au cours de ces mois, les différentes Églises locales ont accompli leur travail en envoyant leur contribution par l'intermédiaire des Conférences Épiscopales, des Églises Catholiques Orientales et des Rencontres Internationales des Conférences Épiscopales.

« Je suis particulièrement impressionné par l'implication de l'ensemble de la communauté ecclésiale dans ce long processus de discernement », déclare le **cardinal Mario Grech**, Secrétaire Général de la Secrétairerie Générale du Synode. « En plus des réflexions issues du travail sur le *Rapport de Synthèse* de la [Première Session](#), le matériel reçu ajoute souvent de véritables témoignages sur la façon dont les Églises particulières non seulement comprennent la synodalité, mais la mettent déjà en pratique. L'Église synodale n'est pas un rêve à réaliser, mais déjà une réalité vivante qui génère de la créativité et de nouveaux modèles relationnels au sein d'une même communauté locale ou entre différentes Églises ou groupements d'Églises ».

La Secrétairerie Générale du Synode a également reçu des contributions de l'USG-UISG et un grand nombre de commentaires provenant de réalités internationales, de facultés universitaires, d'associations de fidèles ou de communautés individuelles et de particuliers. Une autre source importante de réflexion sera constituée par les rapports présentés par les prêtres de paroisse au cours de la session de travail de trois jours de la récente réunion [Curés de paroisse pour le Synode](#).

A partir du mardi 4 juin 2024, le groupe de théologiens, experts dans diverses disciplines (dogmatique, ecclésiologie, théologie pastorale, droit canonique, etc.), analysera tout ce matériel. « Nous ne laissons rien au hasard. Chaque document doit être lu attentivement dans le but de proposer, à la fin du processus, un texte qui reflète le travail, les questions et les idées reçues de la base », précise le cardinal Grech.

Pour sa part, le **P. Giacomo Costa**, Secrétaire spécial de la XVI<sup>e</sup> Assemblée, précise : « Il ne s'agit pas encore de rédiger l'*Instrumentum laboris* pour la Deuxième Session du Synode sur la synodalité, mais plutôt de procéder à une première analyse des rapports et des bonnes pratiques mises en œuvre par les communautés locales, et à un discernement en commun, sur des questions et des réflexions théologiques, afin de préparer le terrain pour la rédaction proprement dite de l'*Instrumentum laboris* ».

Le travail de cette équipe internationale, qui se déroule à huis clos, a commencé par une demi-journée de retraite spirituelle et se poursuivra jusqu'au 13 juin prochain. Les journées seront marquées par différents moments de travail (individuel, en session plénière et en groupe). La célébration quotidienne de l'Eucharistie et les temps de prière personnelle garantiront que le travail se déroule dans l'atmosphère nécessaire au discernement.

Le processus de rédaction de l'*Instrumentum Laboris* se poursuivra avec d'autres étapes : une fois que la structure du futur document aura été identifiée par les théologiens grâce à l'articulation du matériel reçu, le [Conseil Ordinaire](#) procédera à un premier discernement de ce qui a été rédigé. Suivront ensuite les étapes de rédaction du document proprement dit et un système de vérification étendu jusqu'à ce que le Conseil ordinaire approuve le document à soumettre au Saint-Père pour approbation finale.

Le texte devrait être publié dans les dix premiers jours de juillet. Des informations à ce sujet seront communiquées en temps utile.